

Droits des femmes

Dans la société, au travail et y compris dans la fonction publique les femmes ne sont pas les égales des hommes, elles subissent encore aujourd'hui une oppression spécifique, elles sont victimes d'un système patriarcal qui se nourrit également des politiques menées actuellement et depuis plusieurs années, au service des plus riches.

En tant que syndicat de transformation sociale, le SNES-FSU se doit de défendre l'égalité femmes hommes.

Le SNES-FSU s'est doté d'une cellule de veille contre les violences sexistes et sexuelles.

En ce qui concerne la sphère du travail, le SNES-FSU s'est beaucoup investi pour défendre l'égalité professionnelle notamment avec le suivi de la mise en place du Plan national égalité professionnelle et ses déclinaisons dans les académies. Ce travail est important, il faut se réjouir que notre syndicat prenne en charge cette question, cela permet de faire avancer la cause des femmes et de nos collègues, d'autant plus que nos métiers sont majoritairement féminisés.

Ces inégalités au travail se retrouvent dans les autres domaines de la société. Les femmes sont victimes de violences spécifiques, rappelons qu'en 2021 on a décompté un féminicide tous les trois jours. Elles sont les 1ères victimes des politiques d'austérité. La diminution drastique des dépenses publiques qui met en danger les services publics les touche particulièrement, sur l'accès au droit à l'IVG (180 centres IVG fermés depuis 2010), sur l'accès aux soins (notamment l'éloignement des services de maternité) ou encore sur les moyens de garde d'enfants (subventions des crèches privées au détriment des crèches publiques, favorisation de la garde individuelle des enfants...).

A l'heure où l'extrême droite instrumentalise le discours féministe pour défendre un modèle passéiste de famille hétérosexuelle, au milieu d'une crise sanitaire dont la gestion gouvernementale a accentué les inégalités et augmenter les violences, il nous semble nécessaire d'intégrer un paragraphe droits des femmes pour rappeler nos revendications.

Le SNES-FSU continuera de former ses militant·es sur le sexisme, l'égalité professionnelle, les violences sexistes et sexuelles afin qu'ils et elles puissent intervenir efficacement à tous les niveaux, il produira du matériel spécifique pour sensibiliser et mobiliser les collègues

Le SNES-FSU continuera de soutenir et de s'investir dans les combats féministes et de s'impliquer dans toutes les actions permettant de rendre visibles les questions féministes (grève féministe le 8 mars, 25 novembre contre les violences, 28 septembre pour le droit à l'avortement notamment)

Pour lutter contre les discriminations sexistes, les heures d'éducation à la sexualité doivent être mises en place comme le veut la loi non pas sur les cours de SVT ou pris sur le contingent des disciplines mais avec des horaires fléchés et des formations pour les profs à la hauteur des enjeux.

Amandine Cormier, école émancipée